

SE PRÉPARER À L'ÉVALUATION EXTERNE

DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

La loi du 2 janvier 2002 a posé les bases d'une évaluation interne, puis d'une évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux. La démarche d'évaluation externe s'impose dans le cadre du renouvellement de l'autorisation des établissements et services.

Les délais fixés pour sa réalisation amènent les dirigeants des établissements et services à se mettre en ordre de marche et à en organiser la démarche. La réussite de l'évaluation repose sur des fondamentaux que cette formation permet de définir.

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux des évaluations interne et externe
- Appréhender le cadre législatif et réglementaire ainsi que ses évolutions récentes
- Identifier les stratégies de pilotage de la démarche d'évaluation : les clés de la réussite d'une évaluation externe

CONTENU

Les enjeux des évaluations interne et externe

Une dynamique qui s'inscrit dans l'évolution des politiques publiques, d'une part, et dans l'histoire des démarches qualité, d'autre part
Les grands principes de la démarche-qualité
Les quatre dimensions de l'évaluation interne, base de la démarche d'évaluation externe : l'usager et ses droits, la personnalisation des prestations, l'inscription de l'établissement dans son environnement, l'organisation des prestations

L'évaluation externe : rappel de la réglementation en vigueur et évolutions récentes

Rappel du cadre législatif et réglementaire
Les évolutions récentes : le calendrier, l'évolution du cahier des charges, l'abrégé du rapport
La prise en compte de la certification
Les règles relatives au conflit d'intérêt

Le pilotage de la démarche d'évaluation : les clés de la réussite d'une évaluation externe

Comment choisir son évaluateur externe ?
Les fondamentaux : le respect du cahier des charges, les livrables attendus
Les modalités de financement et indication de coûts : article L.312-8-2 CASF
Opportunités pour les adhérents : SARA
La préparation de la venue de l'évaluateur
- pièces obligatoires / facultatives
- la communication aux équipes, aux usagers et proches, aux partenaires susceptibles d'être consultés, ...
Les points de vigilance lors de la visite, lors du pré-rapport



26 janvier 2015



Paris



316 €
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

PUBLICS

- Dirigeants d'établissements et services
- Responsables qualité
- Gestionnaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques
- échanges et mutualisation

INTERVENANT

- Formateur-consultant en évaluation interne et externe

